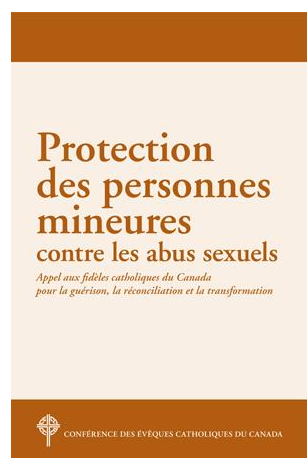


La Conférence des évêques catholiques du Canada publie un nouveau document pour protéger les personnes mineures et les adultes vulnérables contre les abus sexuels



Ottawa (Ontario) – À compter d'aujourd'hui, les évêques des diocèses et des éparchies catholiques de partout au Canada publieront localement les lignes directrices nationales actualisées et élargies pour la protection des personnes mineures au Canada. Intitulé *Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation*, ce document de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a été adopté à l'unanimité par les évêques du Canada le **27 septembre** pendant son Assemblée plénière annuelle 2018. Depuis, les évêques ont pris le temps de se familiariser avec le contenu et d'examiner, avec le personnel de leur diocèse ou de leur éparchie, comment veiller à son application dans leur diocèse ou leur éparchie et comment informer et instruire le mieux possible les membres du clergé et des communautés religieuses, de même que le personnel laïc.

D'abord et avant tout, le document s'intéresse aux personnes mineures et aux adultes vulnérables, que les évêques du Canada désirent protéger contre la violence sexuelle. En plus d'une formulation claire des procédures à suivre dans les affaires d'abus sexuels, il présente 69 recommandations inspirées par neuf leçons que les évêques ont apprises de leurs expériences collectives au cours du dernier quart de siècle. La principale leçon qu'ils ont retenue, c'est que l'attention portée aux victimes doit être prioritaire. Le document vise non seulement à donner des conseils sur les politiques et les protocoles des diocèses, des éparchies et des communautés religieuses, mais aussi

à stimuler une transformation culturelle des attitudes concernant les abus sexuels. Les nouvelles lignes directrices s'appliquent à tous les membres du clergé catholique (évêques, prêtres et diacres), de même qu'aux membres des communautés religieuses et au personnel laïc qui travaillent dans des paroisses catholiques ou des organismes de l'Église.

Puisque la protection des milieux de pastorale est une responsabilité primordiale de leur ministère, et pour en assurer l'exactitude, la profondeur, l'authenticité, la rigueur et la pertinence, pendant la préparation du document, les évêques ont sollicité les contributions de personnes très diverses, y compris des victimes, des laïcs (hommes et femmes), ainsi que des experts-conseils professionnels ayant une expérience et une expertise en psychologie, en travail social, en protection de l'enfance, en droit civil et loi de l'Église. La plupart des experts consultés ont également une expérience spécifique en protection des personnes mineures et des adultes vulnérables contre les abus sexuels.

Par ce document, les évêques du Canada réaffirment leur engagement à continuer d'améliorer les pratiques dans leurs diocèses et leurs éparchies, en insistant sur la prévention à long terme et l'action préventive. Le document met à jour les lignes directrices actuelles de la CECC (De la souffrance à l'espérance, 1992; Orientations, 2007) en harmonie avec les lois les plus récentes du Canada et les dernières normes du Saint-Siège. Les évêques étudieront et utiliseront le document pour mettre à jour les politiques et les protocoles diocésains et éparchiaux. En adoptant le document, les évêques ont également convenu de former un comité spécial pour aider la CECC à maintenir ses politiques à jour et à faire des recommandations sur les questions qui surgiront.

Les évêques reconnaissent que l'application d'un document de cette ampleur prendra du temps, mais les mesures ciblées et transformatrices qui en ressortiront protégeront les personnes mineures et favoriseront la guérison des victimes. Tous les évêques du Canada espèrent que les victimes d'abus sexuels liront le document Protection des personnes mineures contre les abus sexuels et y verront un effort véritable pour les écouter et apprendre d'elles.

Renseignements supplémentaires

Introduction au document Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation – <https://youtu.be/MTfahvLpfrY>

Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation

- Cette ressource peut être téléchargée et imprimée sans permission pour usage personnel et non commercial. Pour toute autre utilisation, veuillez contacter permissions@cecc.ca .
- Le document peut également être acheté aux **Éditions de la CECC**.

Demandes de renseignements des médias

Pour faciliter les demandes de renseignements des médias, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) recommande ce qui suit :

Pour les demandes concernant le contenu du document Protection des personnes mineures contre les abus sexuels : *Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation*, s'adresser à :

Lisa Gall

Coordonnatrice des communications

Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)

Courriel : communications@cecc.ca

Téléphone : 613-241-9461, poste 225

Pour les demandes concernant l'application du document dans les diocèses et les éparchies du Canada, s'adresser directement à l'éparchie ou au diocèse local; voir <https://www.cccb.ca/site/frc/dioceses>.

Mise à jour le Vendredi, 05 Octobre 2018